

La société chorale de Notre-Dame exécutera demain à neuf heures et demie une messe en musique de la composition de M. Minet. (Auteur de la messe qui doit être chantée demain à 8 heures chez les Pères.) Quoiqu'il n'y ait eu que quelques répétitions seulement, l'exécution promet néanmoins d'être très brillante. Il y aura plusieurs solos de ténor et de basse.

Nous sommes prié d'annoncer que la messe que la société de St-Joseph-des-Champs fait célébrer le lundi de la Pentecôte, aura lieu dans la paroisse Saint-Martin, à 7 heures.

Le même jour, à 7 heures du soir, des prix offerts par la société seront tirés aux divers jeux, d'arc, de boule de billards, etc.

Dans l'une de ses dernières audiences, le tribunal correctionnel de Lille a condamné à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance les nommes Joseph Vannost, Charles Sergent et J. Joye, de Roubaix, pour mauvais traitements exercés sur le sieur Davrain.

On nous adresse la circulaire suivante avec prière de la reproduire :

### VILLE D'AMIENS.

#### CONCOURS MUSICAL

du 3 juillet 1864.

Au nombre des adhésions parvenues à la mairie d'Amiens pour le Festival du 3 juillet, il en est qui n'ont pu être données encore que conditionnellement, les sociétés disposées à prendre part au concours ayant à se préoccuper des conditions matérielles du voyage. La municipalité s'est empressée de leur assurer, autant qu'il était en elle, des conditions modérées de la part des hôteliers. Elle vient de leur faire parvenir, du reste, les indications positives à cet égard.

Les moyens de transport ont aussi été l'objet de sa sollicitude : elle a obtenu des compagnies de chemins de fer du Nord, d'Orléans, de Lyon et de l'Ouest une réduction de moitié sur les prix ordinaires des places, à l'aller et au retour, en faveur des sociétés musicales qui se rendront au concours. Cette réduction sur les chemins de fer de la compagnie de l'Est est aussi de moitié pour un parcours de 200 à 400 kilomètres, et de 60 % au-dessus de 400 kilomètres, et de 40 % au-dessus de 200 kilomètres.

Nous nous exprimons de porter ces renseignements à la connaissance des sociétés musicales en leur annonçant que le délai d'inscription au secrétariat de la mairie d'Amiens vient d'être prorogé, au 25 mai.

Nous engageons les sociétés qui n'ont point encore envoyé la feuille officielle de renseignements, nécessaires pour leur inscription définitive, à ne pas tarder à remplir cette formalité essentielle.

M. Ambrose Thomas, membre de l'Institut, a bien voulu accepter la présidence du concours. Nous ferons connaître, dans quelques jours, les noms des autres membres des divers jurys dans la composition desquels doivent entrer les notabilités musicales de Paris.

Fait à Amiens, à l'hôtel-de-ville, le 12 mai 1864.

Le maire, officier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur,  
ALLOU.

### VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Le cours de chimie n'aura pas lieu le lundi de la Pentecôte, 16 courant.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 17 mai, à 8 heures du soir.

De la foudre.

Foudres bifurquées. — Des objets exposés à la foudre. — Du trajet de la foudre dans les édifices. — Effets physiques, mécaniques, chimiques, magnétiques et physiologiques de la foudre. — Choc en retour.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 13	le 14	hausse	baisse
3 % ancien	66.65	66.80	15	
4 1/2 au compt.	93.05	94.50	145	

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

On assure que la Porte Ottomane a fait demander à Saint-Petersbourg des explications sur la concentration des troupes russes en Bessarabie.

Le bruit d'une prétendue modification ministérielle mis en avant par quelques journaux étrangers n'a aucun fondement.

La discussion du budget de l'intérieur s'est ouverte aujourd'hui au Corps législatif. M. Emile Olivier doit parler sur la loi de sûreté générale et sur le service de la presse. Demain viendra, probablement, le budget du ministère de l'instruction publique. M. Jules Simon prendra la parole.

Dans la salle des conférences, au Palais Bourbon, on discutait aujourd'hui, contrairement à des suppositions générales qui avaient cours ces jours passés, que la session ne serait pas prorogée.

Le roi Louis de Bavière, grand-père du roi actuel, venant d'Algérie, est arrivé le 8 à Munich.

Hier a eu lieu le mariage du duc régnant de Mecklembourg-Schwerin, avec une princesse de Hesse-Darmstadt. La cérémonie du mariage a eu lieu à Darmstadt.

Les ambassadeurs japonais ont quitté le Havre ce matin. Ils sont attendus ce soir à Paris, et doivent avoir une conférence demain avec M. Drouin de Lhuys, ministre des affaires étrangères.

L'empereur d'Autriche a amnistié M. Putschky, un des principaux chefs de la révolution hongroise de 1848, et M. de Szezeren, ancien ministre du gouvernement révolutionnaire. Tous deux sont autorisés à rentrer dans leur patrie, et leurs biens confisqués leur seront restitués.

Le Nain Jaune va, dit-on, devenir journal politique, sans cesser d'être satirique. Ce serait l'ancien Corsaire, mais avec d'autres allures.

Le Nain Jaune, transformé, deviendrait quotidien et resterait sous la direction de M. A. Scholl.

M. Alphonse Karr, qui est allé planter ses violettes à Nice, va rentrer dans le journalisme militant.

A dater de ce mois, il redeviendra rédacteur du Figaro, où M. Alphonse Karr a fait ses premières armes en 1832.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

### INDUSTRIE ET COMMERCE

#### LA LAINE EN CALIFORNIE.

Après les céréales, le produit californien le plus important et d'une qualité sans conteste, c'est la laine.

Les plus anciennes statistiques relatives à la production et à l'exportation de la laine que nous trouvons en Californie remontent à 1854, à cette époque de transition où les aventuriers, venus de tous les points du globe à la recherche de l'or, commencent à s'apercevoir que le pays offre à l'homme d'autres ressources que celles des mines.

Quelques éleveurs bien inspirés, reprenant en 1854 leur première industrie qu'ils avaient abandonnée pour se livrer exclusivement aux travaux miniers, jetèrent les yeux sur l'espèce de moutons mexicains, la seule qu'on connaît ici, et frappés de l'infériorité de cette race, dégénérée, tant sous le rapport de la chair que sous celui de la laine, résolurent de l'améliorer. A cet effet, on fit venir quelques béliers des belles races américaines, et l'œuvre de transformation commença. Dès cette année, la Californie expédiait à New-York, à une compagnie de spéculateurs intelligents et discrets, environ 175,000 livres de laine. L'existence de cette compagnie, si elle ne fut pas précisément secrète, fut du moins assez longtemps ignorée des masses sur ces rivages, et pendant près de cinq ans tous les produits californiens furent accaparés par elle.

En 1858, dit la Californian Gazette, d'autres éleveurs introduisirent en Californie l'espèce française connue sous le nom de mérinos de Rambouillet. Ce nouveau pas marqua un nouveau progrès ; le croisement des races produisit une sous-race, ou race métisse, éloignant déjà toute comparaison avec l'ancienne. L'exportation atteignit le total de 350,000 livres. (Tous ces chiffres, bien entendus, sont donnés en nombres ronds.)

De 1855 jusqu'à ce jour, grâce à ces croisements incessants et bien dirigés, la laine a atteint un degré remarquable d'amélioration. D'un autre côté, les prix se sont maintenus, et les éleveurs voyant leurs travaux récompensés, ont multiplié leurs efforts. C'est en comparant les chiffres de l'exportation depuis 1854 qu'on peut juger le développement obtenu. Les voici aussi approximativement que nous avons pu les obtenir :

En 1854	175,000 liv.
1855	350,000 »
1856	500,000 »
1857	1,200,000 »
1858	1,450,000 »
1859	2,500,000 »
1860	3,200,000 »
1861	4,500,000 »
1862	6,500,000 »

1863 est inconnu encore, mais probablement il ne sera pas moindre de 8 millions de livres.

On le voit, les progrès sont rapides et laissent concevoir les plus hautes espérances.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur la destination donnée aux produits de la race ovine de la Californie, nous la voyons prendre de préférence la route d'Angleterre. — Chose remarquable, la France a fourni les moyens d'améliorer les espèces, et c'est l'Angleterre qui en exploite la production.

L'exploitation de la laine se fait par toisons entières et en suint : Mérinos pur, 3/4 sang mérinos, 1/2 sang mérinos, première race américaine, deuxième race américaine, première et deuxième race métisse. Cette dernière est la moins estimée et est fortement mélangée de jans ou poils grossiers, rebelles à la teinture.

### Marseille détrônée par Liverpool dans le commerce du Levant.

Nous avons déjà montré plus d'une fois comment l'Angleterre s'emparait peu à peu de notre approvisionnement en denrées et en matières exotiques, au grand préjudice de notre marine et de notre commerce.

C'est dans les entrepôts anglais, c'est dans les docks de Londres et de Liverpool, qu'il nous faut aller chercher une grande partie des denrées tropicales que nous consommons, des matières premières que notre industrie met en œuvre.

Voici encore un exemple frappant et bien regrettable de cet envahissement progressif du commerce français par le commerce britannique.

Certes, si un commerce semblait nous être assuré, semblait devoir être à l'abri de toute concurrence redoutable, c'est celui que Marseille fait dans les échelles du Levant. Rien de plus admirable sous ce rapport que la position géographique de Marseille. Nul port n'est mieux placé pour attirer le commerce de la Méditerranée, pour opérer ce grand mouvement d'échanges qui a lieu entre l'Europe et l'Orient.

Aussi, lorsque, par suite du conflit américain, les manufactures européennes furent obligées de demander une plus grande quantité de cotons à la Turquie et à l'Egypte, devait-on croire que la majeure partie de ces cotons allait être transportée par vos navires dans les entrepôts de Marseille.

Il en a bien été ainsi en 1862 ; mais, depuis cette époque, le commerce a pris une autre direction ; c'est surtout par les navires anglais que s'en vont les cotons du Levant, et c'est dans les docks de Liverpool qu'ils se rendent.

Les exportateurs des échelles du Levant, et même plusieurs maisons de Marseille frètent à Alexandrie et en Angleterre des steamers anglais ; ils les chargent de cotons, et ils les expédient non pas pour Marseille, mais pour Liverpool, d'abord parce que, chose incroyable, le fret est meilleur marché pour Liverpool que pour Marseille, et ensuite parce que le marché des cotons offre moins de ressources à Marseille qu'à Liverpool.

Ainsi telle est la puissance envahissante du commerce britannique que les entrepôts de Liverpool recevront cette année au moins les deux tiers de cette récolte des cotons du Levant, qu'ils connaissent à peine il y a un an ou deux ans.

De telle sorte que, si ce mouvement continue, nous verrons bientôt Marseille, au dépit des avantages de sa position géographique, ne plus recevoir de cotons du Levant que ce que Liverpool voudra bien lui en laisser.

Pour bien faire comprendre ce qui se passe à cet égard, nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques paragraphes de lettres, qui ont été adressées des échelles du Levant à diverses maisons de Marseille, et dont on a bien voulu nous donner communication.

Rien de plus instructif et de plus propre à faire toucher au doigt la situation.

Voici d'abord ce qu'on écrivait de Syrie, à la date du 30 janvier dernier, à un négociant de Marseille :

« Je n'ai pu embarquer avec le dernier vapeur les cotons que j'avais prêts en magasin ; et, comme il est fort difficile de pouvoir charger sur les vapeurs des Messageries Impériales, qui refusent le plus souvent, et que, d'un autre côté, les avis de baisse sont arrivés de chez vous jusqu'au 23 courant, je me suis décidé à les embarquer pour Liverpool sur un vapeur anglais, avec un fret très raisonnable. »

« Je vous dirai, pour votre règle, que plusieurs personnes ont fait comme moi, et comme nous recevons chaque mois au moins quatre vapeurs anglais qui ne sont pas sous la dépendance d'un service postal, et que le commerce n'est pas exposé avec eux à voir promener, avec beaucoup de risques et de frais, la marchandise, de terre à bord, et du bord à terre, pendant la nuit et pendant l'hiver, il va s'en suivre que, à cause de cet état de choses, beaucoup de coton passera devant Marseille. Je vous continuerai encore mes envois ; mais ils ne seront pas aussi fréquents et aussi réguliers qu'ils auraient pu l'être ; et laissez chômer la marchandise ici, c'est imprudent, si l'on n'arrête pas les achats. »

On écrivait quelques jours après :

« Syrie, 3 février 1864. »  
« J'aurai encore probablement à vous envoyer une cinquantaine de balles, qui sont déjà prêtes sur la côte, entre Chypre et Napoléon. Je dis probablement, parce qu'il faut trop se faire de mauvais sang pour embarquer sur les Messageries Impériales ; il faut mendier pour embarquer, c'est insupportable, et j'ai plus de ressources et de régularité dans mes envois pour Liverpool. Je me proposais de vous faire de nombreuses consignations, mais avec les Messageries Impériales c'est impossible ; il faut y renoncer, quand même on devrait y gagner. Aussi je crois que beaucoup de coton ira sur l'Angleterre. »

Enfin on écrivait il y a deux mois :

« Syrie, 5 mars 1864. »  
« Depuis ma dernière du 2 courant, sont arrivées des nouvelles de l'Angleterre ; j'en ai écrit à plusieurs maisons d'ici, ainsi qu'à moi, que les qualités de Syrie commencent à être recherchées, et l'on nous fait espérer de bons prix pour nos envois. Cette nouvelle a arrêté sur la côte, et particulièrement à Mersina, beaucoup d'envois destinés à votre place ; et on attend cette semaine trois vapeurs anglais, sur lesquels on embarquera pour Liverpool. »

Nous pourrions multiplier beaucoup ces citations ; mais cela ne ferait que des répétitions inutiles des mêmes lamentations et des mêmes fâcheux pronostics pour la place de Marseille.

On voit donc quel est l'état fâcheux de notre commerce avec les échelles du Levant ; les cotons sont chargés sur navires anglais, passent devant Marseille, et s'en vont à Liverpool, où nos manufacturiers doivent aller les acheter quand ils en ont besoin.

Puisque la ville de Marseille est si libre-échangiste, elle ne peut se plaindre de cet effet de la concurrence anglaise, et c'est à ses négociants à chercher s'il n'y aurait pas moyen de remédier, par des efforts énergiques et intelligents, à une semblable situation.

Mais il faudrait aussi que la compagnie des Messageries Impériales, compagnie subventionnée par l'Etat, voulût bien prêter son concours dans cette lutte contre le monopole britannique ; il faudrait qu'il ne maintint pas son fret à un taux qu'on a vu successivement monter de 16 fr. les 100 kilogrammes jusqu'à 30, 34 et même 40 francs ; ce sont ces exigences qui ont contribué à faire prendre aux cotons la direction des entrepôts anglais.

Puissions-nous, du moins, par les moyens que nous venons d'indiquer, disputer à l'Angleterre ce commerce du Levant, qui était presque tout entier entre nos mains, et qui nous a déjà échappé en grande partie.

P. B.—S. DARNIS.

### (Moniteur industriel).

#### Tribunaux.

##### AFFAIRE COUTY DE LA POMMERAIS.

L'audience de la Cour d'assises de la Seine a été consacrée vendredi à la controverse entre l'accusé La Pommerais et les médecins experts sur les causes présumées de la mort de M<sup>me</sup> de Pouw. Les experts ont soutenu énergiquement la thèse de l'empoisonnement, et l'accusé, avec non moins de vivacité, l'opinion contraire. Les plaidoiries commenceront samedi. On ne suppose pas que l'arrêt puisse être rendu avant lundi.

##### TROUBLES A MONTPELLIER A L'OCCASION DU PROCÈS ARMAND.

Le tribunal correctionnel de Montpellier, dans son audience du 10 mai, a acquitté deux prévenus sur 18. Les 16 autres ont été condamnés de 15 jours à 6 mois de prison pour rébellion, bris de clôture, outrages à des témoins, violences envers les agents de l'autorité.

### FAITS DIVERS.

— On lit dans le Journal des Villes et des Campagnes :

« Comme nous l'avions fait pressentir, c'est à la suite de quelques conférences religieuses avec M. Deguerry, curé de la Madeleine, que la princesse Anna Murat a renoncé au protestantisme pour embrasser la religion catholique. Elle a fait son abjuration le 11 avril, et sa première communion huit jours après, à l'église de la Madeleine, sans aucun appareil et avec les sentiments de la plus édifiante ferveur. »

— Grâce au zèle d'un vénérable vieillard, M. Méquillet, dont la vie entière a été consacrée à la réhabilitation de la famille Lesurques, en sa qualité de subrogé-tuteur des enfants de la victime de l'an IV, un grand nombre de députés viennent de présenter à la commission du budget un amendement dont voici la teneur :

« Il sera ouvert au ministre des finances un crédit nécessaire pour rembourser à la famille Lesurques la somme de 54,525 fr. 35 centimes, somme volée au courrier de la malle-poste de Lyon, le 8 floreal an IV, avec les intérêts à dater du 5 août 1796. »

Les honorables signataires de cet amendement sont au nombre de vingt-six, pris dans les diverses nuances de la Chambre. La discussion de cet amendement aura lieu au premier jour.

— On assure que Meyerbeer a laissé une fortune évaluée à 3,000,000 de thalers (10,000,000 fr.).

— Il existe dans une commune d'un département voisin du nôtre, une femme de cent ans. Cette femme, qui est très bien portante et exerce la profession d'écoucheuse de lin, est mère de neuf enfants, dont le plus jeune a aujourd'hui cinquante-deux ans. Elle jouit de toutes ses facultés, et vaque elle-même à toutes ses affaires ; elle ne manque jamais aux offices, et surtout aux processions des Rogations et de la Fête-Dieu ; elle marche facilement, à l'aide d'une petite béquille qu'elle porte à la main, et armée de ce faible appui, elle va aussi bien qu'une jeune fille, et ne reste jamais en arrière. Cette bonne femme vit avec une de ses filles qui a de 72 à 74 ans, et qui a recours à sa mère quand il lui faut enfiler une aiguille, ce dont celle-ci s'acquitte sans trembler et sans le secours de lunettes.

— Une modification va être introduite, en Angleterre, dans les lois qui régissent la contrainte par corps. Le lord-chancelier a proposé un projet qui n'autoriserait le juge à prononcer l'emprisonnement contre un débiteur que dans le cas où celui-ci serait convaincu de mauvaise foi.

— Il paraît, dit un journal de Madrid, qu'à Barcelone, un individu que l'on a soin de ne pas nommer, a résolu les trois fameux problèmes de la navigation aérienne, le mouvement continu et la quadrature du cercle. Le mémoire explicatif de ces merveilleuses découvertes sera, dit-on, présenté au gouvernement.

— Il se trouve à Munich un israélite qui a fait un singulier emploi de ses facultés : d'abord il a exercé sa mémoire à tel point que non-seulement il sait par cœur le Talmud, mais qu'en piquant avec une aiguille un certain nombre de feuillets, il indiquait les mots traversés par l'aiguille dans les feuilles cachées à sa vue. A la simple inspection d'une ligne, il peut dire combien de lettres elle contient, et en feuilletant un livre sur la tranche, il indique le nombre de feuillets dont il se compose. Malheureusement, il paraît que le pauvre homme n'a cultivé de la sorte son tact et sa mémoire qu'aux dépens de ses autres facultés intellectuelles.

— La théorie de l'annonce a fait de grands progrès en Russie ; ce sont les muses qui se chargent d'informer le public que telle chose est à vendre ou à louer. Ainsi un champ à vendre près de Pultava donnait dernièrement naissance à la description en vers de la sanglante bataille entre Charles XII et Pierre le Grand ; ainsi encore, à propos d'un cheval gris pommelé de Koursk, on a pu lire une magnifique épopée sur les chevaux russes anciens et modernes.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 12 MAI.		DU 13 MAI.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 55	66 50	66 55	66 65
Dito fin cour.	66 70	66 60	66 70	66 80
4 1/2 0/0 cpt.	93 05	93	93 00	93 05
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	437 50	436 21	437 50	437 50
Banq. de France	3350	3360	3355	3355
Crédit foncier				
estamp. cpt.	1265	1265	1265	1250
Dito fin cour.	1260	1255	1260	1260
De nouv. cpt.	1230	1230		
Dito fin cour.				
Gré. mobilier				
comptant.	1166 25	1170	1165	1168 75
Dito fin cour.	1170	1170	1170 00	1167 50
comptoir nat. comptant.			825 00	825 00
Dito fin cour.			810	810
CHEM. DE FER				
Orléans cpt.	877 50	878 75	885 00	880
Dito fin cour.	880	880		
Nord, compt.	985	985	985	985
Dito fin cour.	982 50	983 75	985 00	983 75
Est, comptant	460	461 25	462 50	461 25
Dito fin cour.	463 75		462 50	463 75
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	885 00	880 00	885 00	885 00
Dito fin cour.	886	885	887 50	886 25
Midi, compt.	648 75	650	650	647 50
Dito fin cour.	650	650	650	650
Ouest, compt.	495	495	495	496 25
Dito fin cour.	00	00		
Genève, compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné, cpt.				
Dito fin cour.				
Ardoines, cpt.				
Dito fin cour.				
Alger compt.				

### OBLIGATIONS COMMUNALES DE 100 FRANCS

REMBOURSABLES A 200 FR.

La CAISSE MOBILIERE, SOCIÉTÉ ANONYME DE CRÉDIT PROVINCIAL ET COMMUNAL, émet à 100 fr. des obligations en représentation des prêts faits aux Communes et Provinces remboursables par annuités en 60 ans à 200 fr.

Le tirage en sera effectué le 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

Elles offrent les mêmes garanties que celles émises en représentation de gagés hypothécaires.

Elles donnent 5 0/0 d'intérêt et une prime de remboursement égale au capital d'émission, avantages que ne donnent même pas les obligations de chemins de fer.

Ces obligations ne figurent pas encore sur la cote de Paris, la Compagnie a organisé dans ses bureaux une caisse spéciale de remboursement au pair, sous la réserve des intérêts.

S'ADRESSER :

- A la Caisse de Paris, rue Drouot, 24 ;
- A Turin, rue Saint-Philippe, 2 ;
- A Genève, chez MM. Piclet frères.

A ROUBAIX, chez M. Ecrepont-Brasme, Banquier.

REVOLUTION ECONOMIQUE DANS LA PRESSE.

### LE GLOBE

Journal quotidien, grand format, contient :

- 1° Un journal politique, littéraire, etc.
- 2° Un journal reproducteur des articles des journaux parisiens ;
- 3° Un journal judiciaire, les procès du jour ;
- 4° Une revue des journaux amusants de Paris.

Un an, 48 fr. — Six mois, 25 fr. ; — Trois mois, 13 fr.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5. 4350-7008

### AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, œils de perdrix, oignons, durillons. — Il possède le double avantage d'enlever la douleur de suite et de faire tomber la racine en peu de jours. Emploi facile, sans nul danger. 25,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. A Paris, 18, rue Fontaine-Molière. — Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, Grande-Place, 24. 4437-7205

### Saison du printemps.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRÈRE, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRÈRE, car il y a des imitations.)

### RHUMES, GRIPPE, IRRITATIONS.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de Delangrenier ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de médecine, et par un rapport officiel de MM. Barruel et Cottureau, chimistes de la Faculté de Paris. Dépôts dans toutes les pharmacies.

### VINAIGRE DE TOILETTE COSMACÉTI

supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes. — Dépôts chez les parfumeurs. 4422-7454

### KERMESSES.

Dimanche 15 mai.  
Ronchin, Chéreg, Croix, Fiers, Modchin, Quesnoy-sur-Deulle, Roncq, Wattignies.